

Nouveaux Modèles économiques

Chapitre 4

**Commerce des tâches et
chaines de valeur internationales**

Plan général du cours

1. Perspectives de long terme, croissance et inégalités
2. La smart économie
3. Commerce international, anciens modèles
- 4. Commerce des tâches et chaînes de valeur internationales**
5. Marchés et concurrences, concurrence et monopole
6. Marchés et concurrences, concurrences imparfaites
7. Innovations et diversité
8. L'économie des plateformes
9. Politiques de la concurrence

Plan de la session

1. Internationalisation des chaînes de valeur
2. Géographie de la production
3. Obsolescence de l'arm's length principle
4. Les voies de réformes internationales

Plan de la session

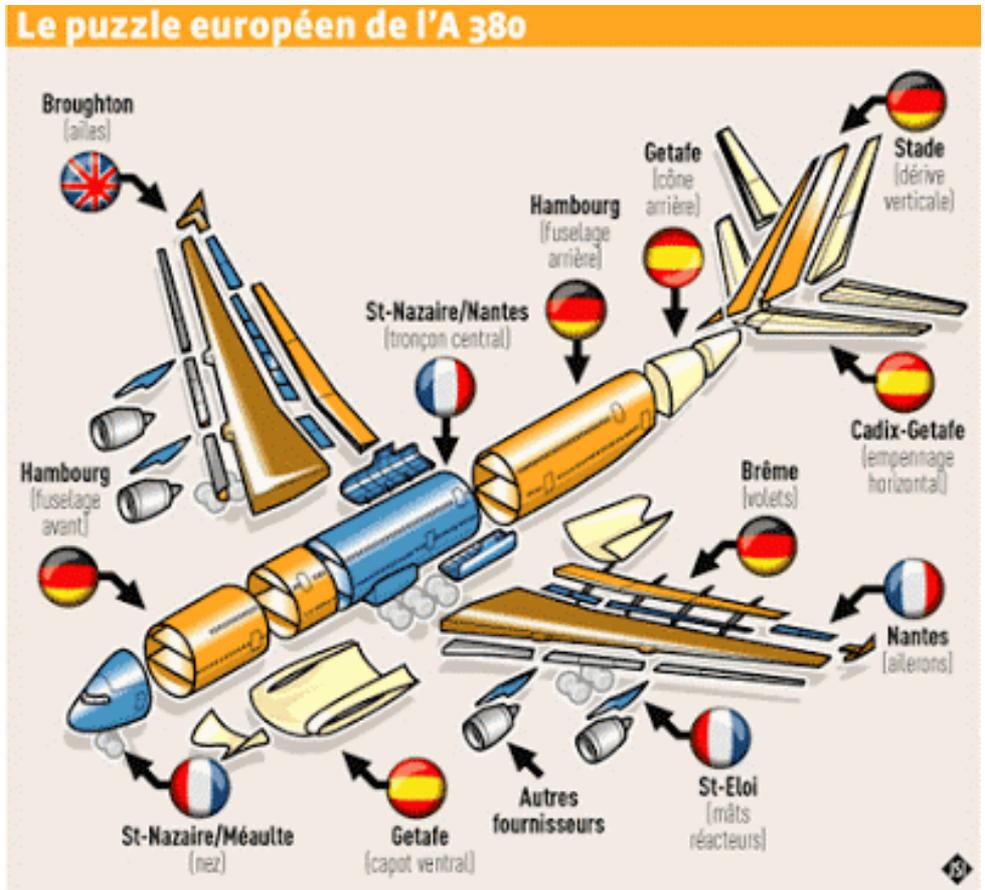
1. Internationalisation des chaînes de valeur

2. Géographie de la production

3. Obsolescence de l'arm's length principle

4. Les voies de réformes internationales

Commerce intra-firme



Les déterminants des chaînes

Diminution au coûts de l'étalement de la chaîne

Baisse importante des coûts de transport

 Efficacité du transport maritime et coûts de l'énergie

 Retournement Covid et guerres, difficulté de retour en arrière

Baisse importante des droits de douanes

 Accords multilatéraux dans le cadre de l'OMS

 Accords bilatéraux et zones d'échanges facilitées

 Retour des guerres commerciales, quels effets ?

Renversement des perspectives sur les chaînes

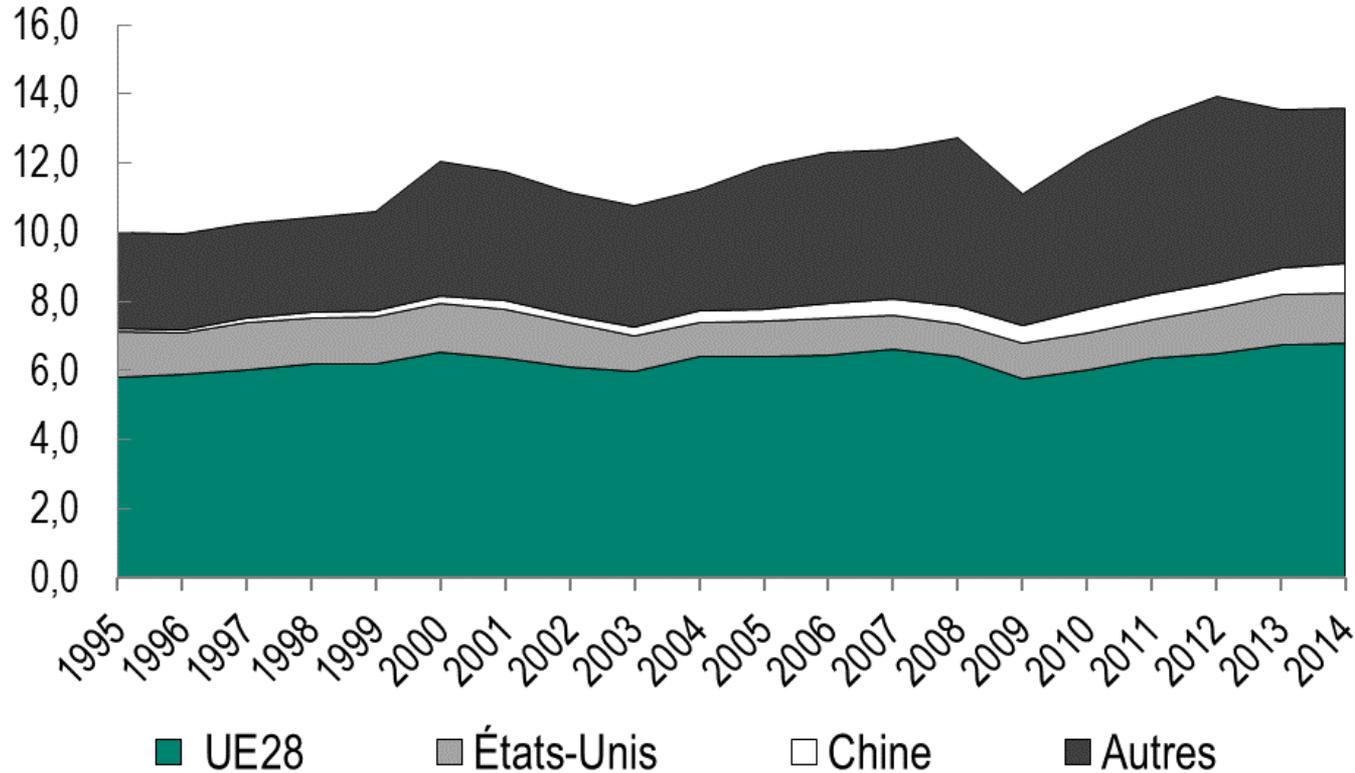
Perspective de rapprochement des activités

Et besoin de proximité au consommateur final

 Plusieurs pôles concentrant les diverses activités de la chaîne

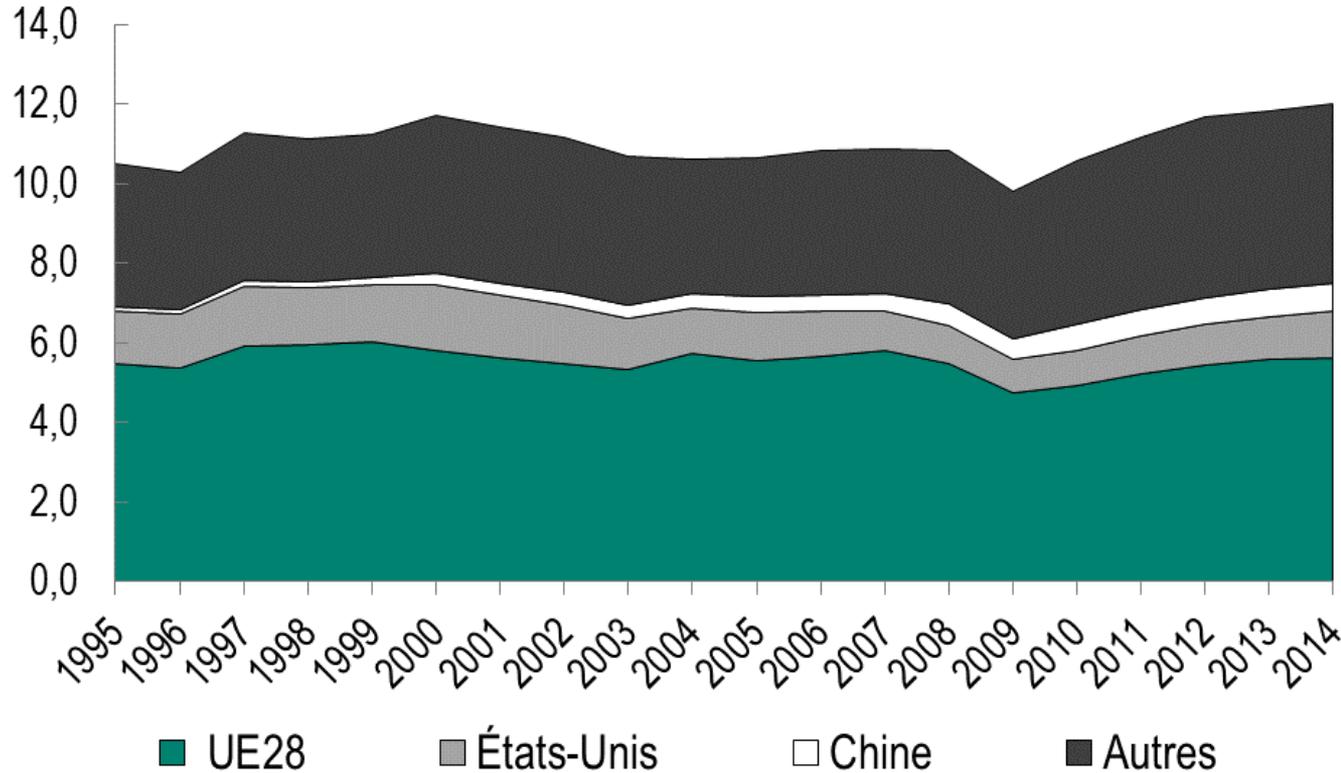
Effet renversé, chaînes étalées et maillons concentrés

Importations intermédiaires / PIB



Ariell Reshef, Gianluca Santoni (2020) *Chaînes de valeur mondiales et dépendances de la production française*, La lettre du CEPII n° 409

Exportations intermédiaires / PIB



Ariell Reshef, Gianluca Santoni (2020) *Chaînes de valeur mondiales et dépendances de la production française*, La lettre du CEPII n° 409

Propriété intellectuelle

Technologie et propriété intellectuelle

Croissance par accumulation *versus* innovation

Société post-industrielle, société de la connaissance

La valeur est dans la propriété intellectuelle

Fort accent mis sur la technologie

Industrie classique et propriété intellectuelle

Dépasse la technologie : publicité, marketing

Le cas des franchises (McDonalds, Starbucks...)

Guerre Apple/Samsung sur la forme des icônes

Idée : production matérielle en CPP → profit nul

Le profit se fait sur la rente de monopole par différenciation

Plan de la session

1. Internationalisation des chaînes de valeur

2. Géographie de la production

3. Obsolescence de l'arm's length principle

4. Les voies de réformes internationales

Coûts de transport/douanes

Recentralisation vs étalement

Nouvelle économie géographique, centre *versus* périphérie

Effets contraires de la baisse des coûts de transport

Localisation plus facile partout → étalement

Spillovers sans coût de distribution → concentration

Question multidimensionnelle : entre pays, métropoles...

Internationalisation de la chaîne de valeur

Spillovers concentrées par activité (par maillon de la chaîne)

Coûts de transports diminués entre les maillons

→ *À la fois concentration et étalement*

Concentrations de maillons similaires de chaînes différentes

Étalement des maillons d'une même chaîne

Localisation des maillons

Retour des avantages comparatifs

Contrainte de proximité aux marchés (↓)

Capacités productives – qualification de main d'œuvre

Capacités productives – infrastructures

Effets spillovers – cluster de production et d'innovation

Coûts de production

Optimisation fiscale

Localisation maillons implique des taxes différentes

Subvention/défiscalisation de certaines activités

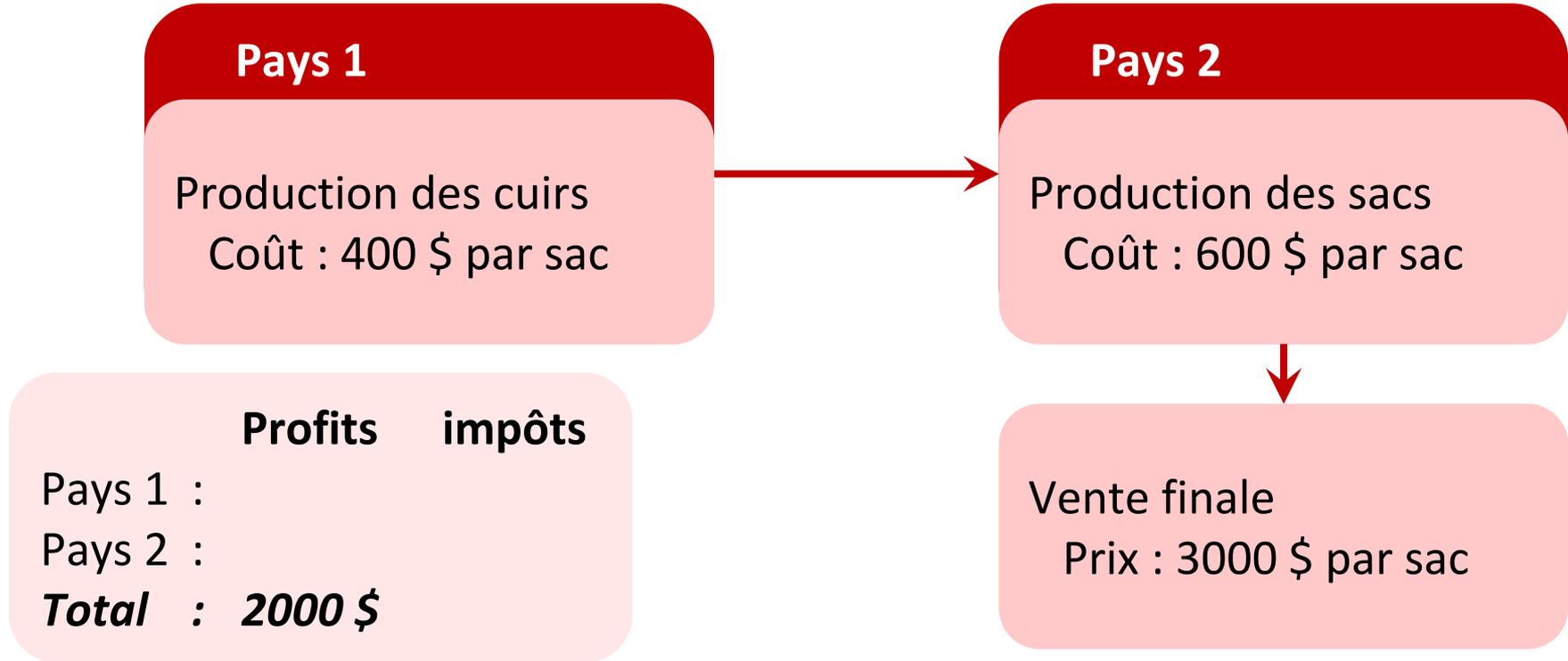
Localiser la « valeur taxable » dans certains maillons

Plan de la session

1. Internationalisation des chaînes de valeur
2. Géographie de la production
- 3. Obsolescence de l'arm's length principle***
4. Les voies de réformes internationales

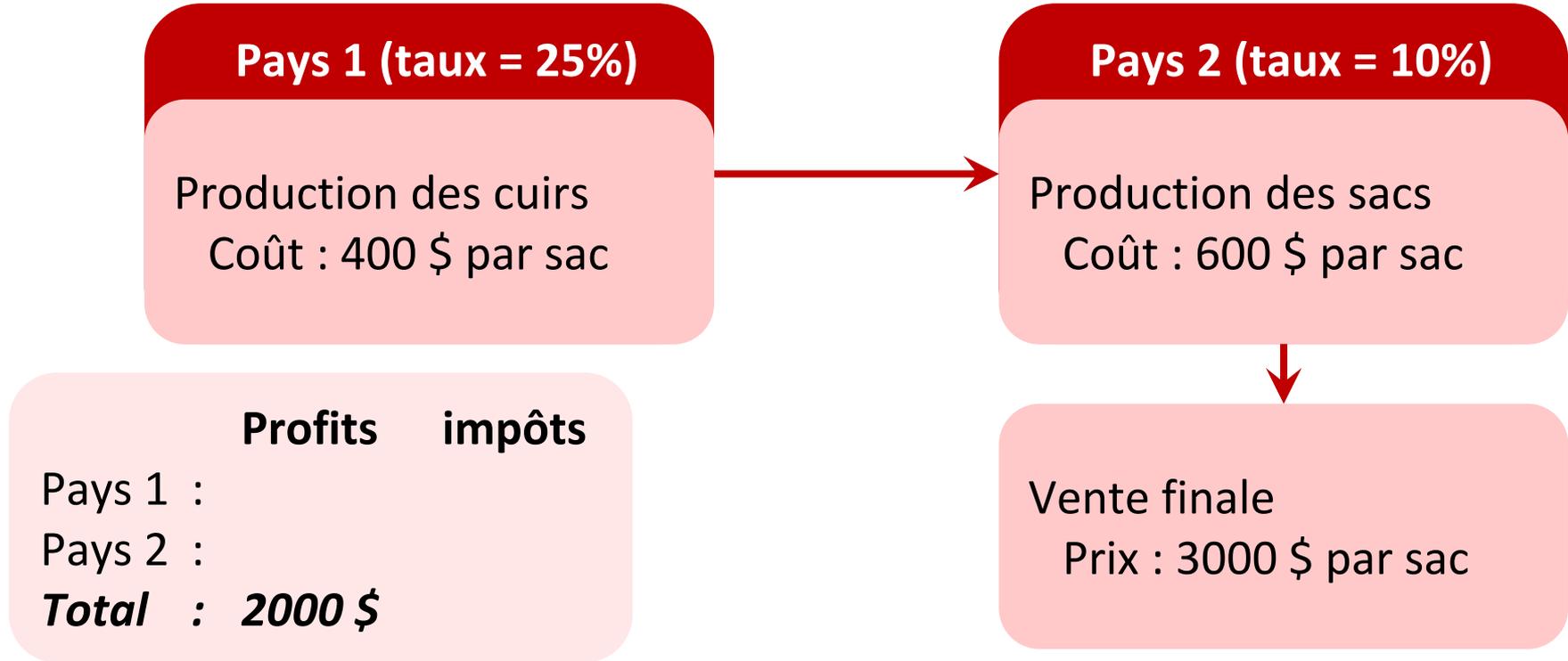
Optimisation fiscale 101

Le cas d'un producteur de sac à main



Optimisation fiscale 101

Le cas d'un producteur de sac à main



Pays 1 (taux = 25%)

Production des cuirs
Coût : 400 \$ par sac

Pays 2 (taux = 10%)

Production des sacs
Coût : 600 \$ par sac

Vente finale
Prix : 3000 \$ par sac

Profits impôts

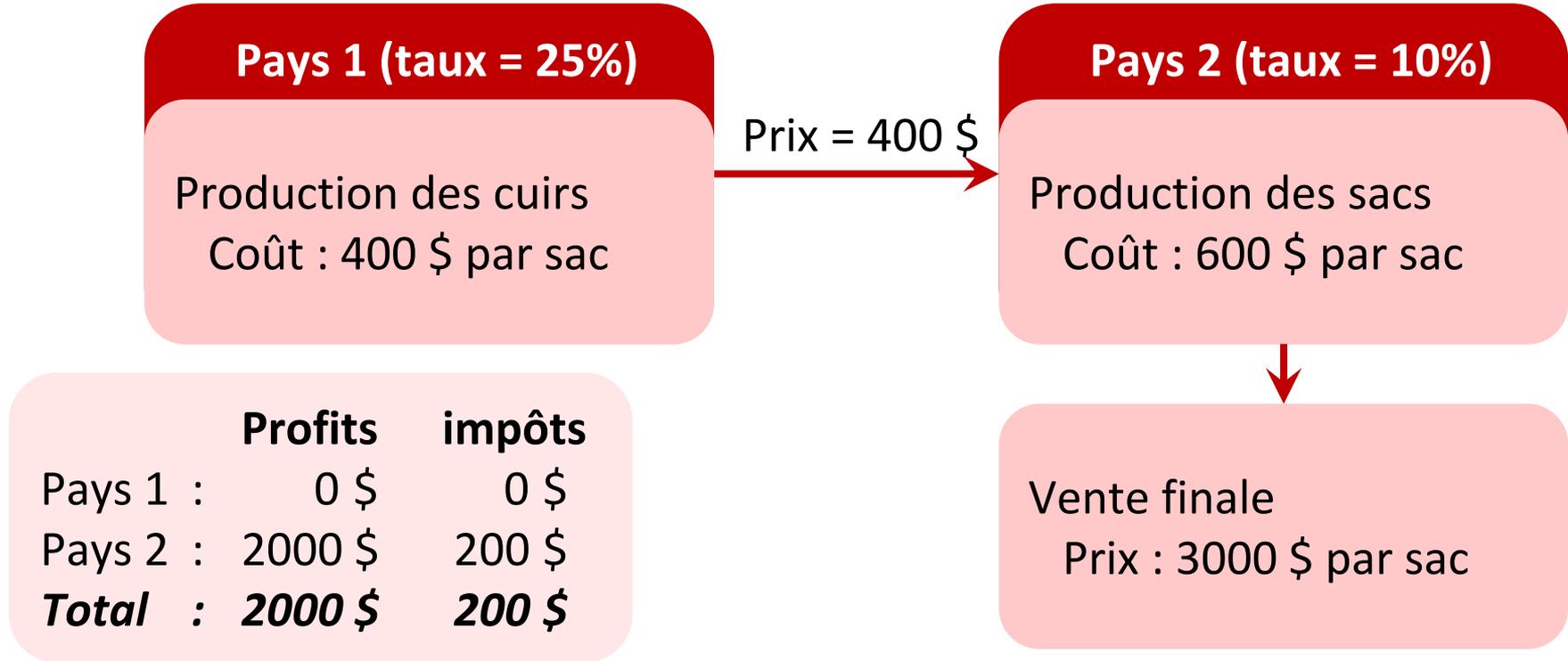
Pays 1 :

Pays 2 :

Total : 2000 \$

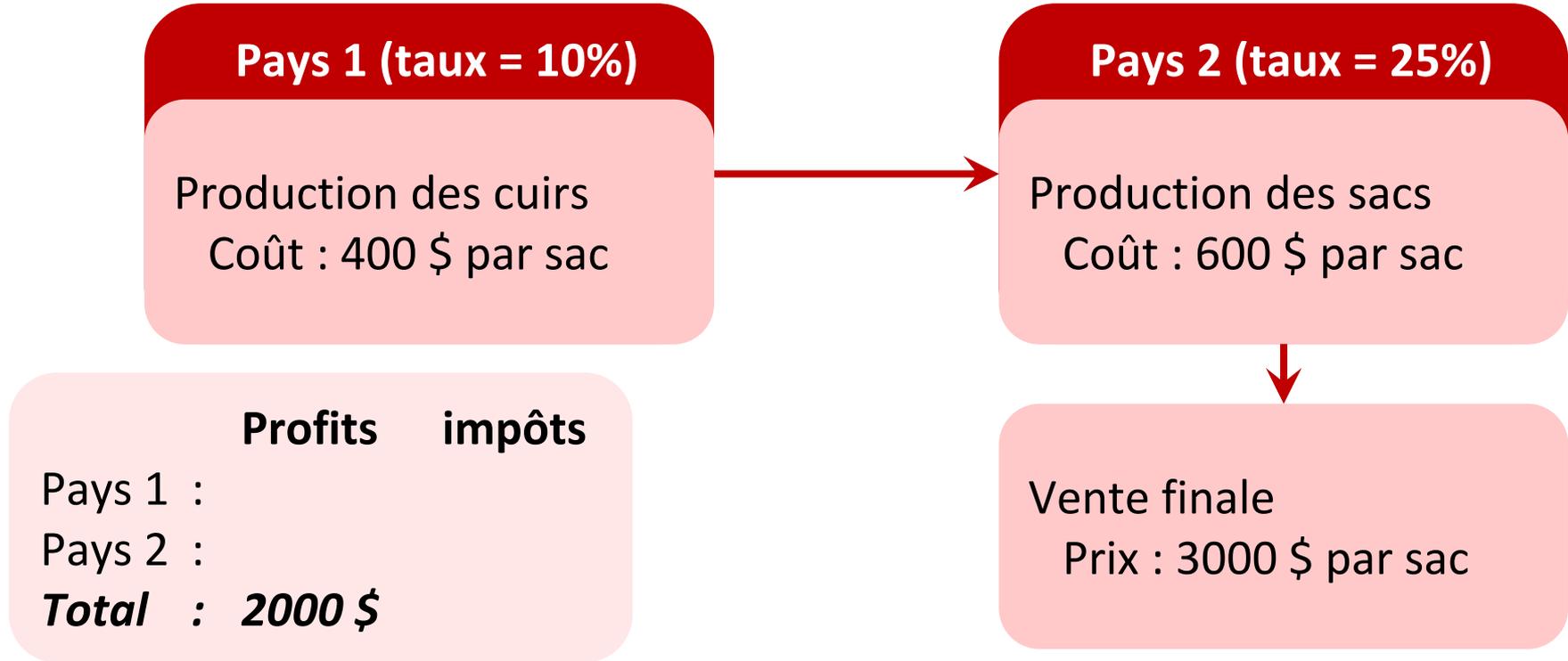
Optimisation fiscale 101

Le cas d'un producteur de sac à main



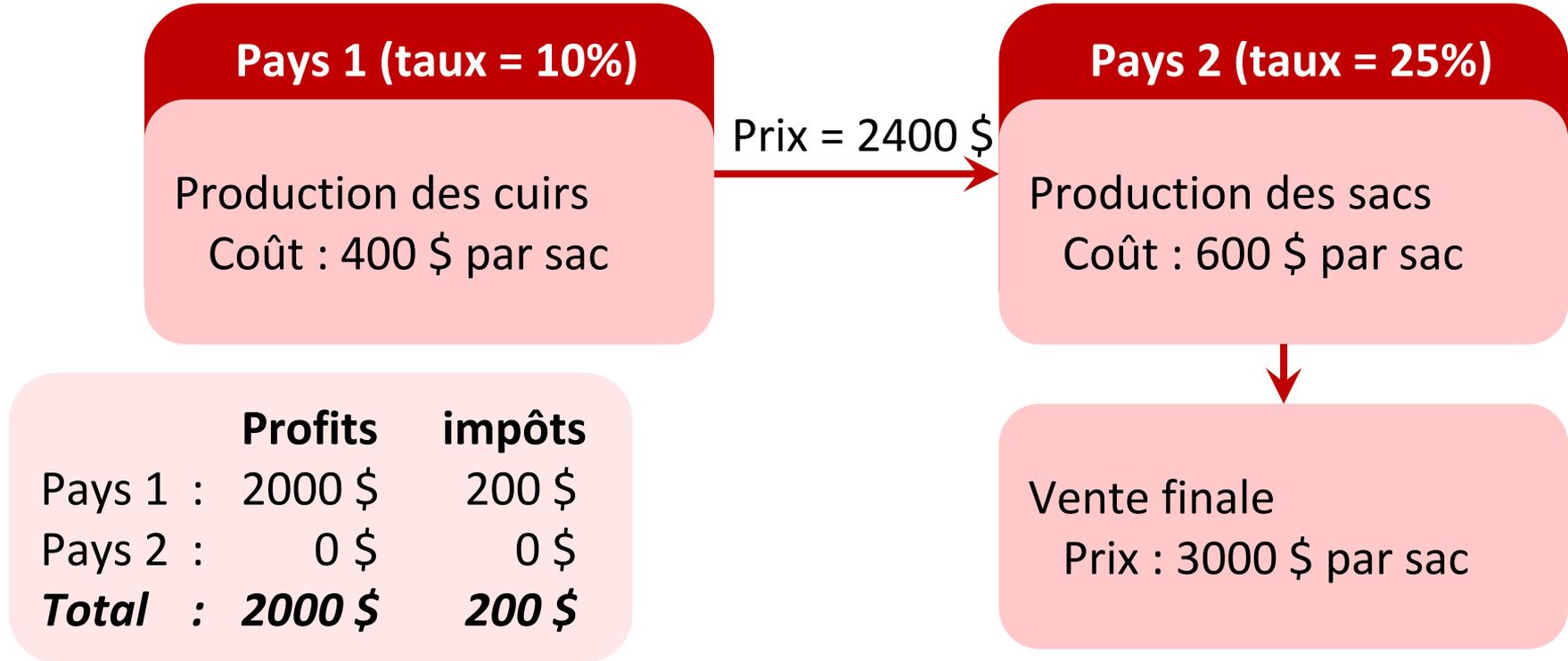
Optimisation fiscale 101

Le cas d'un producteur de sac à main



Optimisation fiscale 101

Le cas d'un producteur de sac à main



Arm's length principle

Prendre le marché comme référence

The purpose of section 45 is to place a controlled taxpayer on a tax parity with an uncontrolled taxpayer, by determining, according to the standard of an uncontrolled taxpayer, the true net income from the property and business of a controlled taxpayer.

Section 45-1(b) of the US Treasury Corporate Income Tax Regulations, 1935

Exemple des sacs

Regarder le prix de marché du cuir p'_1 et des sacs p'_2

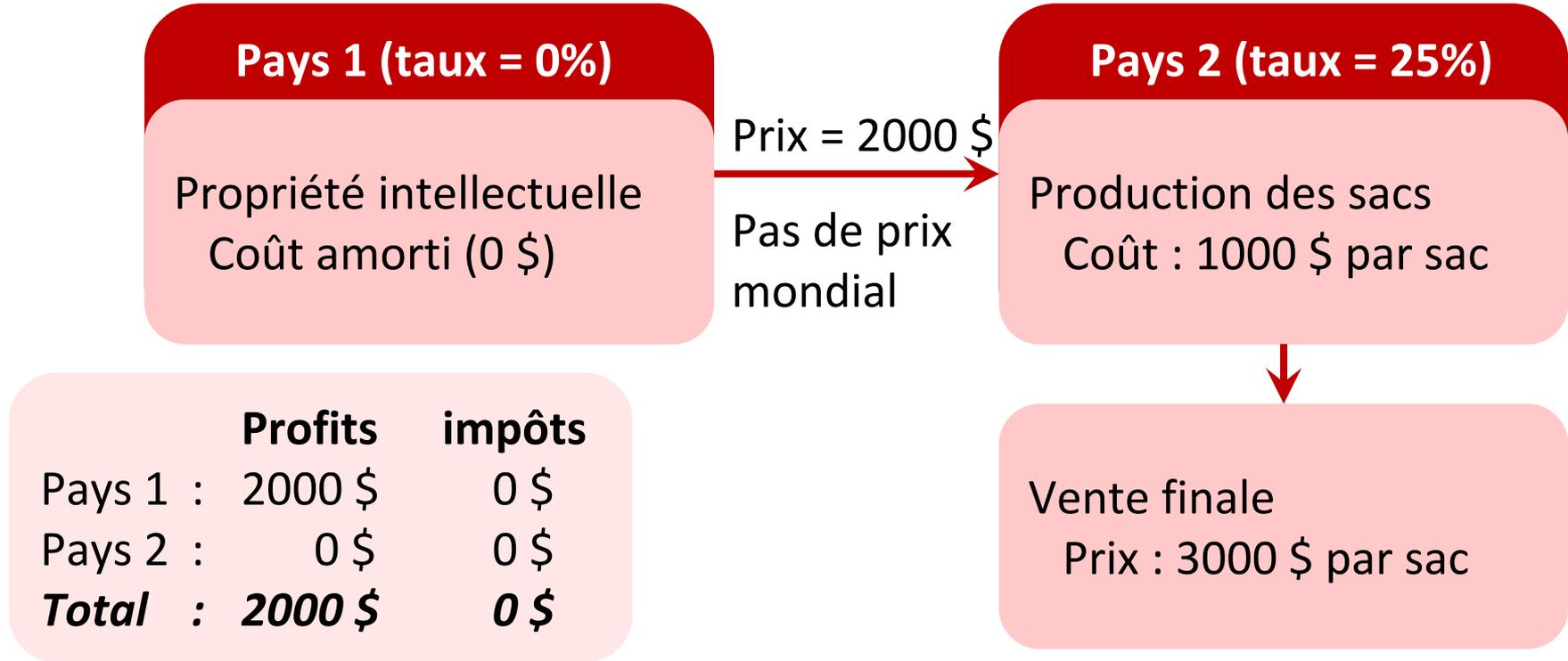
L'Italie taxe $p'_1 - c_1$ (ou redresse si $p_1 \ll p'_1$)

La France taxe $p'_2 - p'_1 - c_2$ (ou redresse si $p_1 \gg p'_1$ ou $p_2 \ll p'_2$)

Les USA taxent $\pi_2 = p_3 - p'_2 - c_3$ (ou redressent si $p_2 \gg p'_2$)

Lutter contre l'évasion fiscale

Le cas d'un producteur de sac à main : propriété intellectuelle



Le cas médiatique de Starbucks UK

Starbucks 'paid just £8.6m UK tax in 14 years'

© 16 October 2012

NEWS

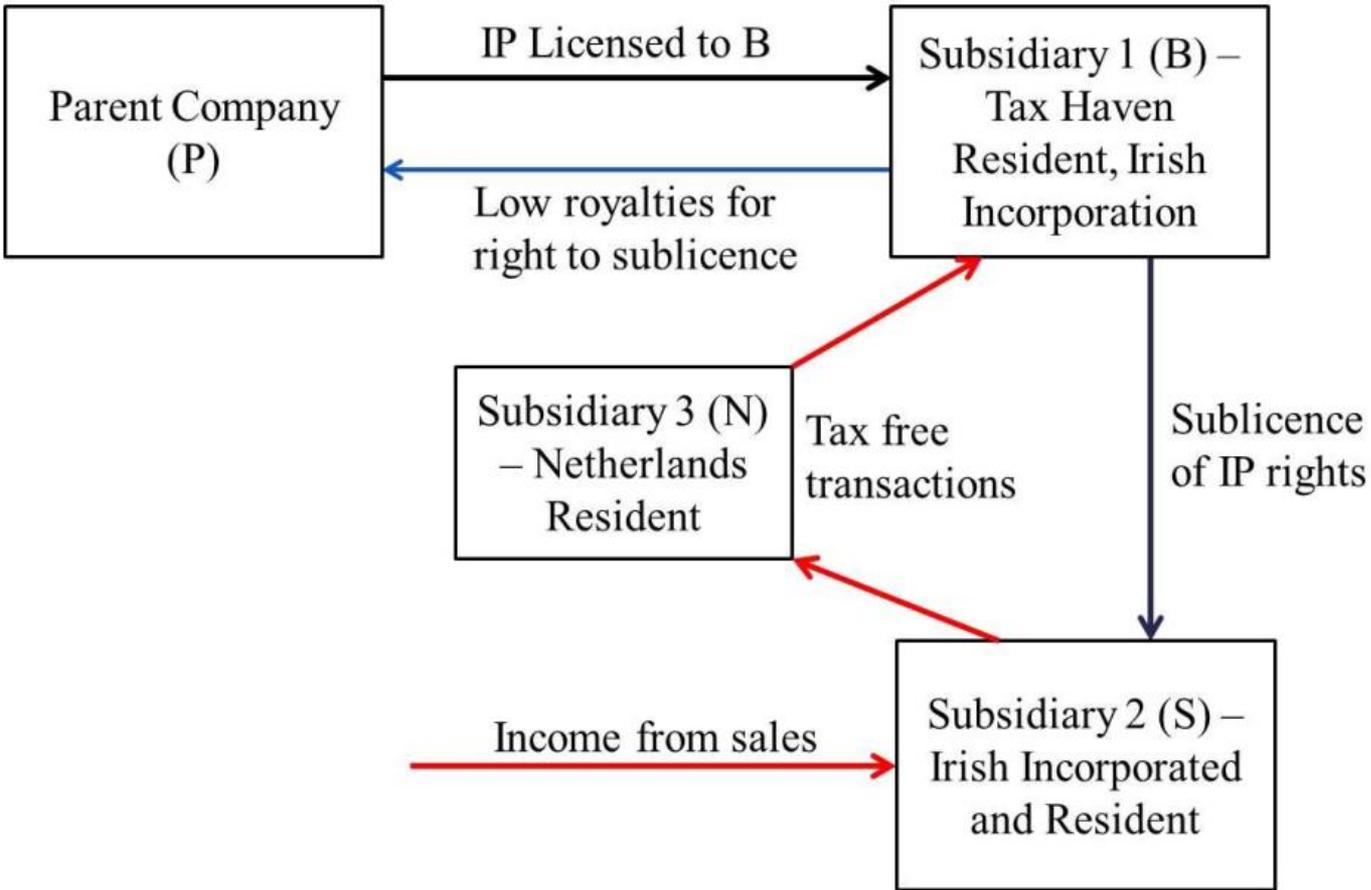
US coffee giant Starbucks reportedly paid just £8.6m in corporation tax in the UK over 14 years. The four-month investigation, external by news agency Reuters also found the firm had paid nothing in the last three years. Starbucks UK reported losses so did not have to pay corporation tax, but told investors that it was "profitable".

"We have paid and will continue to pay our fair share of taxes in full compliance with all UK tax laws, as we always have," Starbucks said. "There has been no suggestion by any authority that we are anything but compliant and good tax payers. We do this in a way that is consistent with the values that have guided us since we were founded more than 40 years ago: balancing our need to operate a profitable business with a social conscience."

Starbucks generated £398m in UK sales last year but paid no corporation tax [and] over £3bn in UK sales since 1998 but had paid less than 1% in corporation tax. The coffee giant had reported losses in each of the last five years and therefore did not have to pay any corporation tax, yet executives told analysts that the UK business was "successful", "profitable" and they were "very pleased with the performance".

Payments between companies within the group [reduce] its taxable income in the UK. For instance, Starbucks' UK unit and other overseas operations have to pay a royalty fee to other parts of the business for the use of its intellectual property such as its brand and business processes. [In addition,] Starbucks buys coffee beans for the UK through a Switzerland-based subsidiary and the beans are then roasted at another based in Amsterdam.

Double Irish Dutch Sandwich

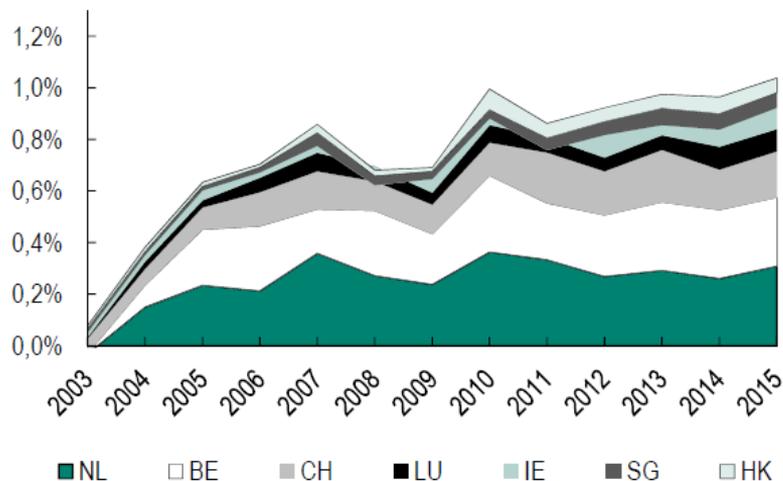


Estimation des montants

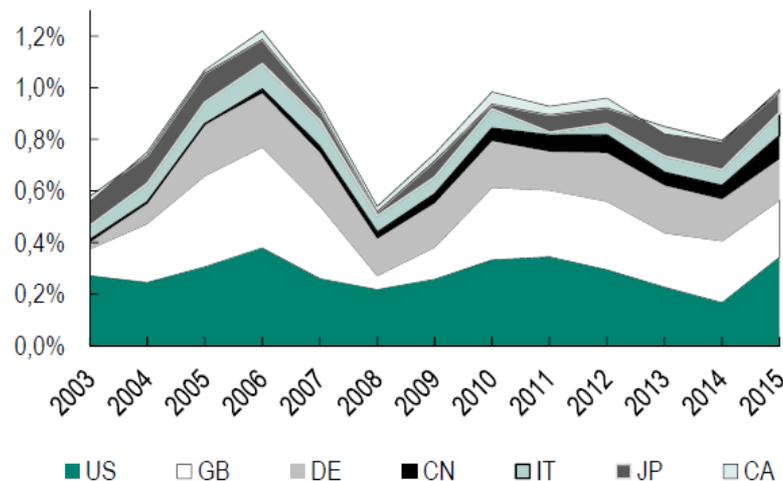
Graphique 2 – Localisation des profits des filiales de maisons-mères françaises

(en % du PIB)

Graphique 2a – Paradis fiscaux et pays de transit



Graphique 2b – Pays du G7 + Chine



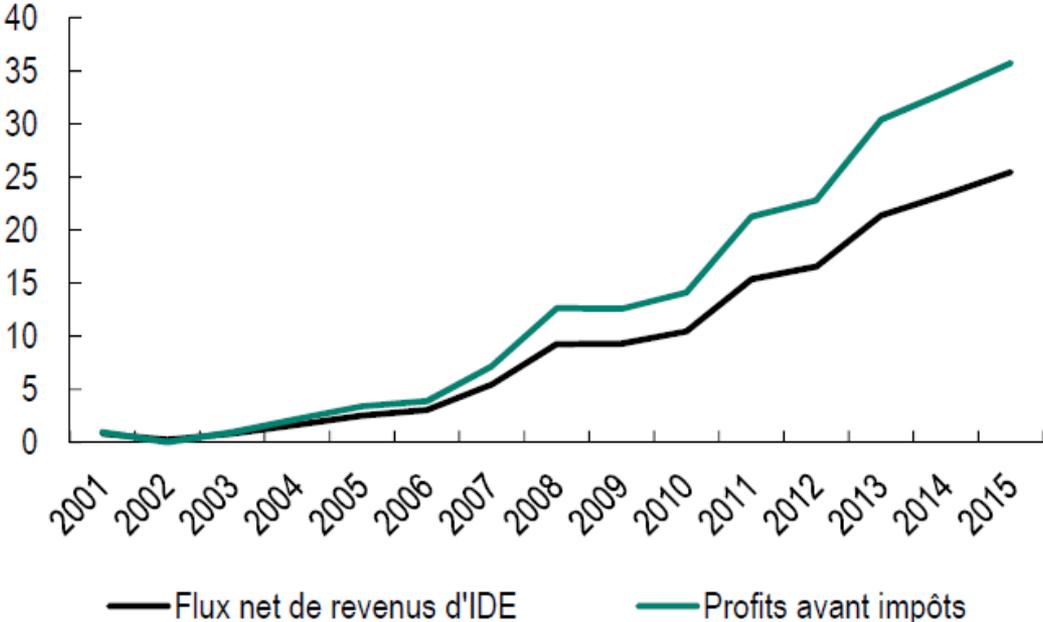
Note de lecture : en 2015, les profits des filiales étrangères de maisons-mères françaises enregistrés dans sept juridictions (Pays-Bas, Belgique, Suisse, Luxembourg, Irlande, Singapour et Hong-Kong ; graphique 2a) représentent 1 % du PIB français, soit autant que ceux dans les pays du G7 et la Chine rassemblés (graphique 2b).

Source : calculs de l'auteur.

Vincent Vicard (2019) *L'évitement fiscal des multinationales en France : combien et où ?*, La Lettre du CEPII n° 400

Estimation des montants

Graphique 3 – Flux nets de revenus d'IDE artificiels et profits non déclarés en France
(en milliards d'euros)



Vincent Vicard (2019) *L'évitement fiscal des multinationales en France : combien et où ?*, La Lettre du CEPII n° 400

Estimation des montants

	Employment tax (log)	Average effective tax rate (log)
French groups x tax haven	- 0.210 ^(***) (0.028)	- 0.256 ^(***) (0.024)
Foreign groups x tax haven	- 0.092 ^(***) (0.034)	- 0.172 ^(***) (0.027)

Type of business	Effective average tax rate (in %)	Annual tax revenue loss (in billions)
Foreign groups	- 17	1.3
French groups	- 26	3.3
Total	—	4.6

Sébastien Laffitte, Mathieu Parenti, Baptiste Souillard, Farid Toubal (2019)
Profit Shifting in France: Evidence from Firm-Level Administrative Databases,
Conseil d'analyse économique, Focus n°036-2019

Plan de la session

1. Internationalisation des chaînes de valeur
2. Géographie de la production
3. Obsolescence de l'arm's length principle
- 4. Les voies de réformes internationales***

Le projet ACCIS

Proposition de directive

Assiette commune consolidée pour l'imposition des sociétés

Finaliser le marché commun européen en matière d'IS

Règles de comptabilité commune à tous les pays

Assiette d'impôt calculée au niveau européen (consolidée)

Clef de répartition de l'assiette européenne entre pays

Mécanisme proche IS US entre États ou CVAE entre interco

Une directive qui n'a jamais vu le jour

Proposition entamée en 2011

Opposition des paradis fiscaux intra-UE

Nouvelle mouture en 2016

Abandon officiel en 2023

Le projet BEPS

Base erosion and profit shifting (premier pilier)

Initiative de l'OCDE lancée en 2015

Pour harmoniser et corriger les incohérences des législations

Fin du *double irish dutch sandwich* (depuis 2020)

Imposition minimale (deuxième pilier)

Accord international de 2022 sur un IS minimum

Minimum pays par pays de 15 % pour les multinationales

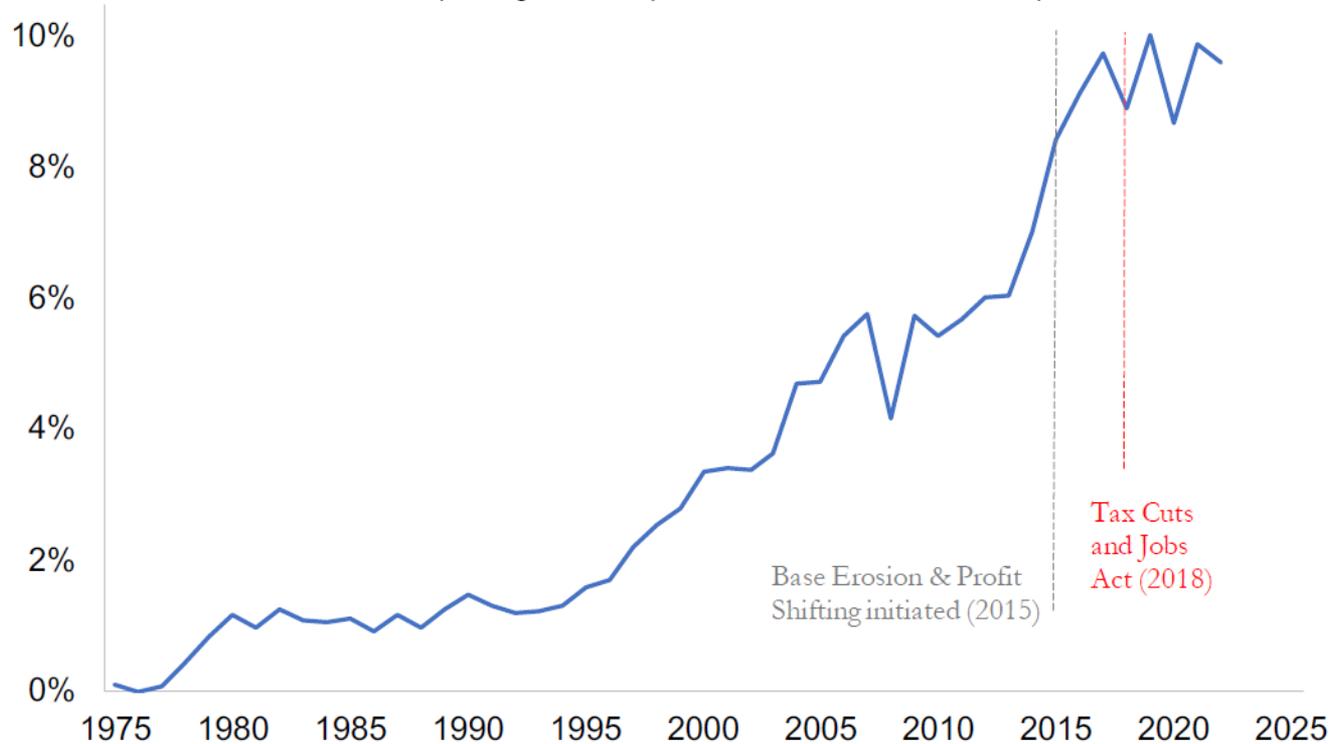
Mise en œuvre en 2024 dans l'UE, UK, au Japon, etc.

Plan approuvé par l'administration Biden au printemps 2021

Mais non adopté par le Congrès américain.

Évaluation de l'évasion fiscale

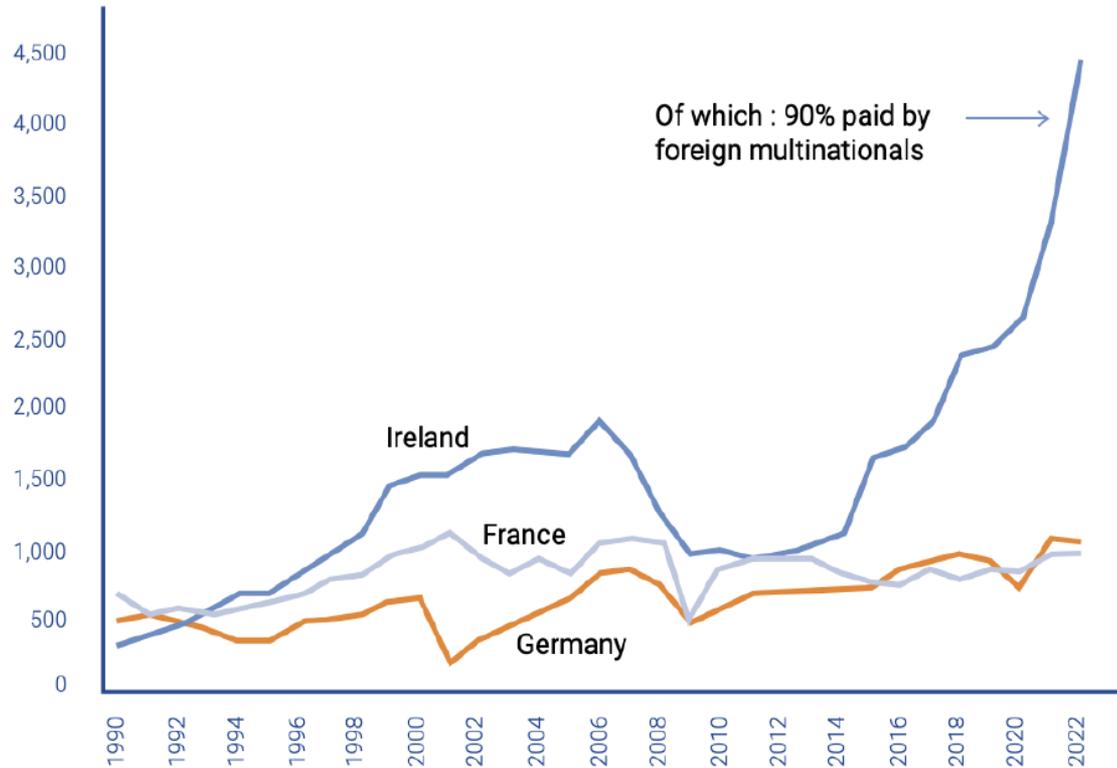
Global corporate tax revenue loss due to profit shifting to tax havens
(% of global corporate tax revenue collected)



Source: Global Tax Evasion Report 2024

Les recettes fiscales irlandaises

Corporate income tax revenue per capita (€ 2022)



Source: Global Tax Evasion Report 2024

Le projet BEPS

Imposition minimale (deuxième pilier)

Accord international de 2022 sur un IS minimum

Minimum pays par pays de 15 % pour les multinationales

Mise en œuvre en 2024 dans l'UE, UK, au Japon, etc.

Plan approuvé par l'administration Biden au printemps 2021

Mais non adopté par le Congrès américain.

Mettre fin à la concurrence fiscale ou l'adopter ?

Exclusion de la substance

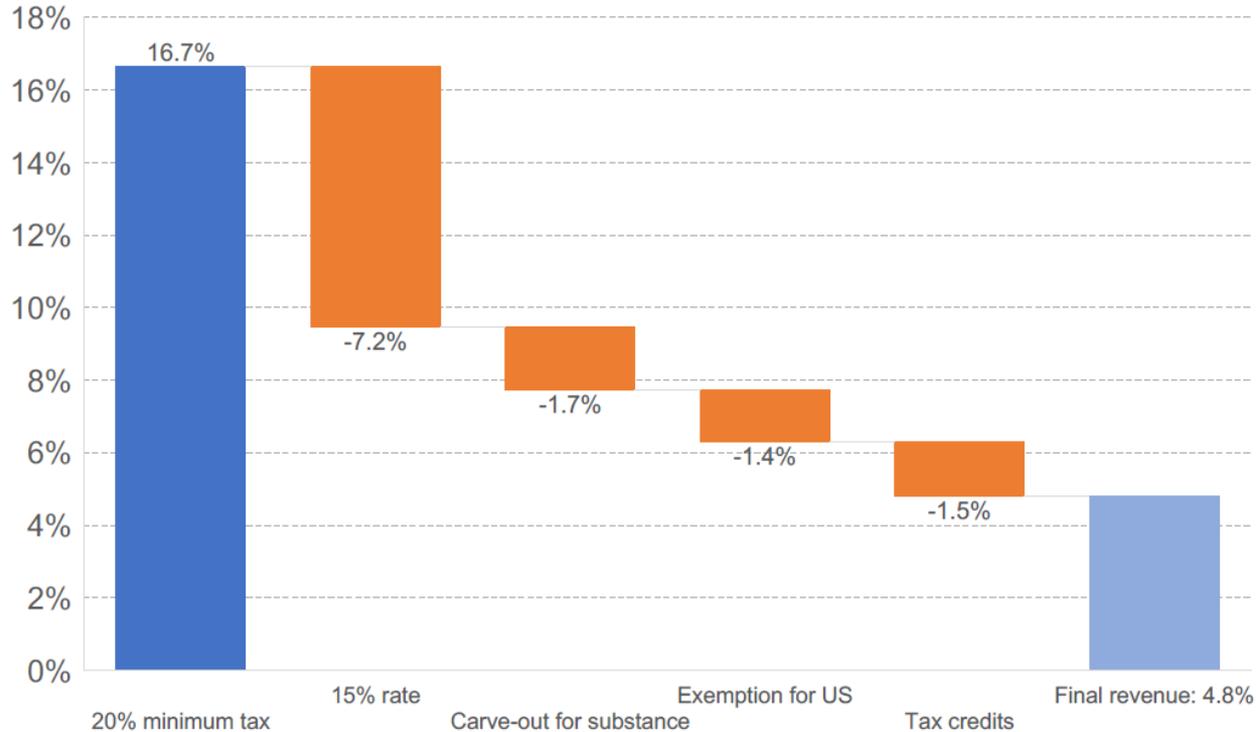
8 % des actifs corporels + 10 % de la masse salariale

Encourage à déplacer les activités réelles vers faible fiscalité

Crédits d'impôt remboursables ne sont pas considérés

Les effets attendus du pillier 2

Expected revenue of the global minimum tax
(as a % of global corporate tax revenue collected)



Source: Global Tax Evasion Report 2024

Propriété intellectuelle

Incitations fiscales

Patent box et crédits d'impôts recherche

Localisation de la recherche ou des brevets ?

Principe de centre de recherche commandés

Booster la recherche : par l'offre ou la demande ?

Paradis fiscaux

La propriété intellectuelle est immatérielle

→ donc très mobile

Mécanisme de localisation des brevets dans des filiales

Sans autres but que de les conserver (et royalties)

Besoin ni main d'œuvre ni infrastructure → paradis fiscaux

Propriété intellectuelle

TABLEAU 5.2 – Impact de la réforme sur les dépenses R&D : approche 3

Variable dépendante : Durée de vie :	Aucune condition de durée de vie		Dépenses en R&D			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
<i>Panel A. Coefficients de l'estimation</i>						
Réforme	0.267*** (0.0447)	0.266*** (0.0448)	0.222*** (0.0544)	0.217*** (0.0589)	0.217*** (0.0589)	0.199*** (0.0583)
Post 2008	0.0125 (0.0410)	0.0142 (0.0412)	-0.0497 (0.0508)	-0.0720 (0.0462)	-0.0716 (0.0462)	-0.0497 (0.0534)
Subventions BPI		0.000549 (0.00143)	0.00283 (0.00174)		0.00147 (0.00182)	0.00309 (0.00201)
Effectifs en t-1			0.0533 (0.0506)			0.0247 (0.0607)
Chiffre d'affaire en t-1			0.0884** (0.0370)			0.157*** (0.0477)
Effets fixes année	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Effets fixes entreprises	oui	oui	oui	oui	oui	oui
N observations	7,257	7,257	4,720	4,003	4,003	3,032
N entreprises	2,519	2,519	2,023	866	866	822
R ²	0.041	0.041	0.023	0.020	0.020	0.028
<i>Panel B. Multiplicateur du crédit d'impôt associé</i>						
Multiplicateur	1,47	1,47	1,22	1,20	1,20	1,10
Intervalle de confiance	[0,99 ; 1,95]	[0,98 ; 1,95]	[0,74 ; 1,71]	[0,56 ; 1,83]	[0,56 ; 1,83]	[0,47 ; 1,73]

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1.

Notes : Estimation correspondant à l'équation (4.1) (colonnes 1 et 4) et (4.2) (colonnes 2 et 5). L'échantillon est constitué d'entreprises présentes dans l'enquête R&D qui ont soit eu recours au CIR uniquement après 2008 ou jamais eu recours au CIR. L'échantillon des colonnes (1) à (3) ne comporte aucune sélection sur la durée de vie des entreprises dans l'échantillon, hormis le fait d'apparaître au moins une année avant la réforme et une année après. L'échantillon des colonnes (4) à (6) se restreint aux entreprises qui sont présentes au moins 4 ans sur l'ensemble de la période.

Sources : Enquête R&D, base GECIR, données FICUS-FARE.

Antoine Bozio, Sophie Cottet, Loriane Py (2019) *Evaluation d'impact de la réforme 2008 du crédit impôt recherche*, Rapport IPP n°22

Propriété intellectuelle

TABLEAU 5.5 – Impact de la réforme sur le nombre de brevets déposés pour les entreprises ayant déjà breveté par le passé.

Variable dépendante :	Aucune condition de durée de vie			Nombre de brevets déposés		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Durée de vie :						
					Durée de vie ≥ 4 ans	
<i>Panel A. Approche 2 : toujours au CIR vs jamais</i>						
Réforme	0.103 (0.0627)	0.0930 (0.0626)	-0.0437 (0.0821)	-0.0155 (0.0761)	-0.0178 (0.0761)	-0.0541 (0.0903)
Post 2008	-0.313*** (0.0646)	-0.303*** (0.0648)	-0.210** (0.0832)	-0.180** (0.0769)	-0.177** (0.0769)	-0.211** (0.0900)
Subventions BPI		0.00342** (0.00144)	0.00236 (0.00167)		0.00278* (0.00156)	0.00235 (0.00172)
Effectifs en t-1			0.119** (0.0604)			0.113* (0.0618)
Chiffre d'affaire en t-1			0.0165 (0.0305)			0.0185 (0.0317)
N observations	5,496	5,496	4,150	4,808	4,808	3,777
N entreprises	1,156	1,156	1,104	877	877	867
R ²	0.028	0.030	0.031	0.023	0.024	0.031
<i>Panel B. Approche 3 : CIR après 2008 vs jamais</i>						
Réforme	-0.0698 (0.0864)	-0.0739 (0.0871)	-0.0928 (0.114)	-0.107 (0.106)	-0.104 (0.107)	-0.142 (0.122)
Post 2008	-0.364*** (0.0928)	-0.357*** (0.0932)	-0.346*** (0.119)	-0.287*** (0.103)	-0.291*** (0.104)	-0.331*** (0.126)
Subventions BPI		0.00235 (0.00300)	0.00414 (0.00430)		-0.00249 (0.00384)	-0.00179 (0.00454)
Effectifs en t-1			-0.00975 (0.0925)			-0.0126 (0.103)
Chiffre d'affaire en t-1			0.0357 (0.0546)			0.0471 (0.0633)
N observations	1,623	1,623	1,115	1,114	1,114	858
N entreprises	434	434	383	219	219	217
R ²	0.073	0.074	0.044	0.040	0.041	0.049

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1.

Notes : Estimation correspondant à l'équation (4.1) (colonnes 1 et 4) et (4.2) (colonnes 2 et 5). Au panel A, l'échantillon est constitué d'entreprises présentes dans l'enquête R&D qui ont soit eu recours au CIR pendant toute la période ou jamais eu recours au CIR. Dans le panel B, l'échantillon est constitué d'entreprises présentes dans l'enquête R&D qui ont soit eu recours au CIR uniquement après 2008 ou jamais eu recours au CIR. L'échantillon des colonnes (1) à (3) ne comporte aucune sélection sur la durée de vie des entreprises dans l'échantillon, hormis le fait d'apparaître au moins une année avant la réforme et une année après. L'échantillon des colonnes (4) à (6) se restreint aux entreprises qui sont présentes au moins 4 ans sur l'ensemble de la période. Des effets fixes années et entreprises sont présents pour toutes les estimations.

Sources : Enquête R&D, base GECIR, données FICUS-FARE.

Antoine Bozio, Sophie Cottet, Loriane Py (2019) *Evaluation d'impact de la réforme 2008 du crédit impôt recherche*, Rapport IPP n°22

Les voies de réforme

Systeme actuel : filiales mono-pays

Principe d'imiter un mécanisme de marchés

Les filiales se vendent internationalement

Idée que le prix révèle la « vraie » valeur du maillon

Porte ouverte aux manipulations (cf. slides précédentes)

Répartir directement les profits mondiaux

Calculer les résultats du groupe international

Répartir l'assiette taxable indépendamment des filiales

Projet ACCIS à l'intérieur de l'UE

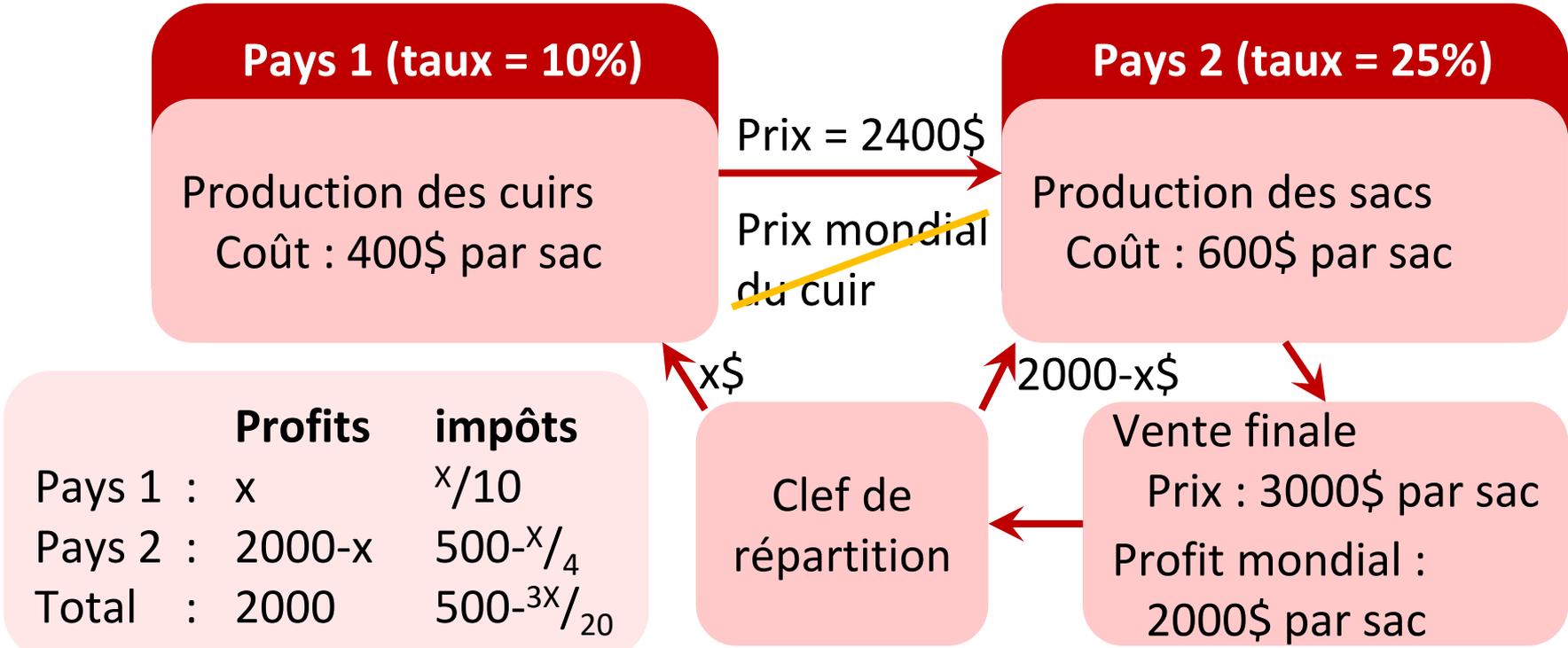
1/3 main d'œuvre, 1/3 capital, 1/3 ventes

Alternatives : surpondérer la R & D

taxe actuelle + taux minimum sur monde

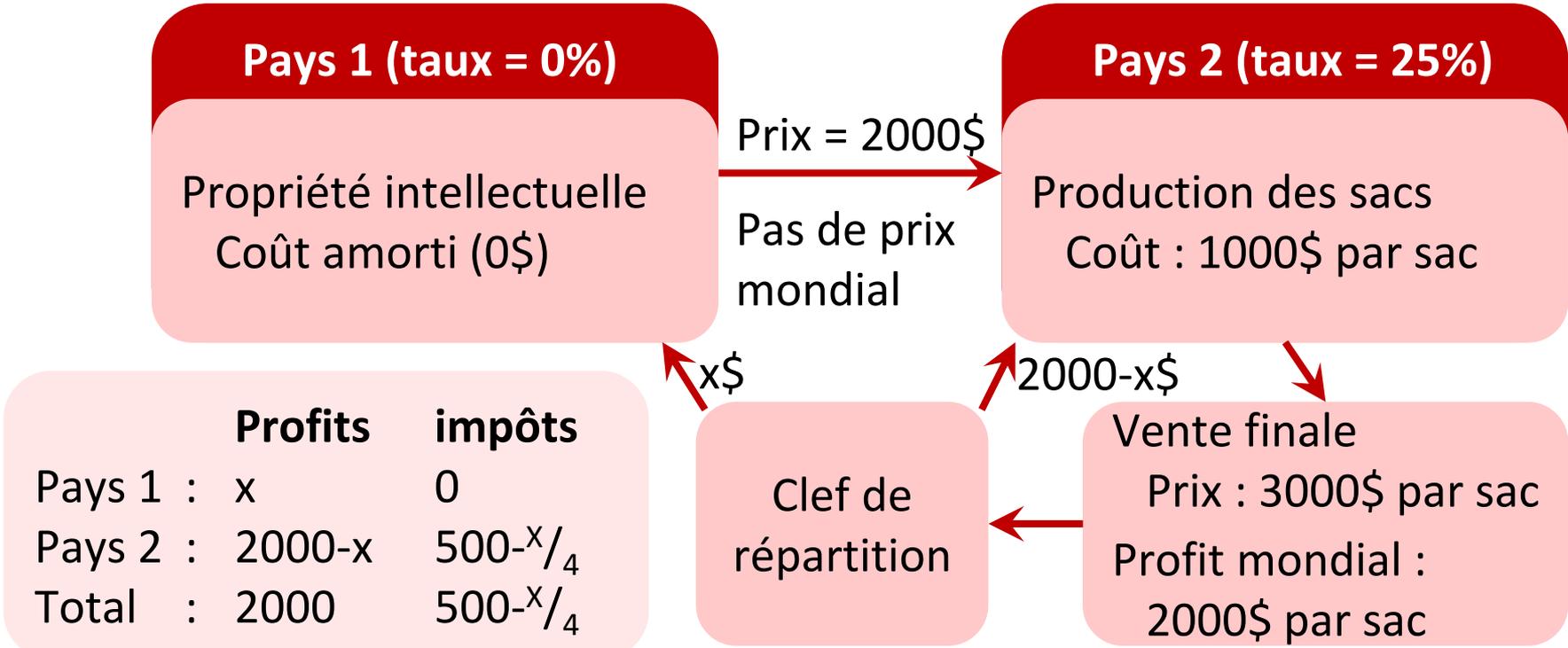
Répartition de l'assiette taxable

Le cas d'un producteur de sac à main



Répartition de l'assiette taxable

Le cas d'un producteur de sac à main



Les clefs de répartition

Ne regarder que les ventes

Destination-based corporate tax

Avantage : bonne localisation, faible manipulation

Désavantage : faible relation avec la création de valeur

La création est liée à la conception et la production

→ lien avec travail, investissement, infrastructures...

Ne considérer que les paradis fiscaux

Regarder le taux du pays de destination/provenance

Si le taux est supérieur à un seuil → arm's length principle

Si le taux est inférieur → correction

Réintégration totale $(\tau_{\text{nat}} - \tau_{\text{par}}) \cdot (p - c_{\text{par}})$

Réintégration partielle $(\tau_{\text{seu}} - \tau_{\text{par}}) \cdot (p - c_{\text{par}})$ ou $\tau_{\text{nat}} \cdot (\tau_{\text{seu}} - \tau_{\text{par}}) \cdot (p - c_{\text{par}})$

Nouveaux Modèles économiques

Chapitre 4

**Commerce des tâches et
chaines de valeur internationales**